

Ce n'est pas cela que nous voulons. Nous voulons qu'on nous amène ici certaines prévisions de dépenses. Nous voulons les crédits des ministres les plus arrogants, les plus supérieurs, les plus pointilleux, les plus faibles. Pourquoi ne pas en prendre un faible puis un dur de dur, un qui se prend pour un caïd et qui n'a peur de rien? Nous voulons examiner ces crédits en comité plénier, sans limitation de temps, jusqu'à ce que le cher monsieur fournisse les renseignements demandés. Qu'est-ce que c'est que ce prix pondéré? Comment va-t-il donner aux Canadiens ce qu'on leur a promis? Voilà ce que nous voulons savoir.

Si l'on nous traite de cette façon, madame . . . monsieur le Président, vous pourrez compter sur notre collaboration. L'esprit coopératif va ruisseler au Parlement. De la bonne volonté, il y en aura comme vous n'en n'avez jamais vu monsieur l'Orateur. Assez pour noyer le président du Conseil privé. J'arrive à mon amendement dans un instant.

Voilà un gouvernement qui nous revient majoritaire et qui en deux semaines tout au plus a fait de son mieux pour décourager les meilleures volontés. Il a glissé un budget à la sauvette sans prévenir les députés, puis il a agi d'une façon on ne peut plus cavalière. Il a interrompu après six jours le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône, de telle sorte que si nous voulions dans ce débat examiner le budget sauvette, nous ne le pourrions pas.

Après cela, monsieur l'Orateur, le gouvernement a présenté le budget. Le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) a signalé qu'il s'agissait de prévisions budgétaires, mais que le gouvernement n'allait pas s'en soucier pour l'instant. Il a dit que ce n'était pas dans leurs principes; qu'ils présenteraient ces prévisions budgétaires au Parlement simplement pour obtenir des crédits provisoires.

On a reconnu effrontément que l'on nous présentait ces prévisions budgétaires non parce qu'elles donnaient une idée exacte des intentions véritables du gouvernement en matière de dépenses, mais parce que si celui-ci veut soutirer des crédits provisoires à la Chambre des communes, il faut bien qu'il lui présente un document quelconque. On a constaté qu'après s'être fait interroger pendant deux jours, le président du Conseil du Trésor ne savait pas ce que contenait le budget. Le budget qu'a présenté le ministre des Finances (M. MacEachen) prévoyait des dépenses de \$2 milliards de plus que le budget du président du Conseil du Trésor. Cela veut donc dire que le président du Conseil du Trésor ne sait pas ce qui se passe au ministère des Finances et qu'au ministère des Finances, on ne sait pas ce qui se passe au Conseil du Trésor, et qu'enfin dans les deux ministères, on n'est pas au courant de l'état de l'économie. Il y a un écart de \$2 milliards et le président du Conseil du Trésor n'a pu nous dire d'où il provenait. Il a dit qu'il lui faudrait du temps pour étudier la question, je peux vous citer ses paroles exactes et je vais le faire, monsieur l'Orateur. Avant la fin de la semaine, j'aborderai ces questions en détail, mais je vais aussi vous citer les paroles exactes du président du conseil du trésor. J'arrive tranquillement à la question.

● (1550)

Je recommande au président du Conseil du Trésor de consulter le *hansard* du 12 octobre 1979. J'ai souligné le passage. J'avais trouvé à ce moment-là que c'était une déclaration très appropriée. Nous savons que l'ancien ministre des Finances

### *Le budget supplémentaire (A)*

tente actuellement de colmater toutes les brèches au Québec. Il n'est pas à la Chambre cet après-midi, mais il a dit une chose fort pertinente en donnant un conseil à notre gouvernement. Dommage que notre gouvernement n'ait pas eu le temps de le suivre. Voici ce qu'il déclarait, comme en fait foi le compte rendu à la page 147:

Il n'y a qu'une chose qui importe, c'est d'être honnête avec le public.

Imaginez un Libéral qui donne ce conseil.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Je veux le répéter, afin que les honorables représentants d'en face sachent quel est le principe fondamental dont s'inspire le gouvernement:

Il n'y a qu'une chose qui importe, c'est d'être honnête envers le public. C'est ce que je demande au gouvernement.

C'est ce que le député qui est maintenant ministre de la Justice (M. Chrétien) nous a demandé en octobre dernier. Nous avons donc été honnêtes envers la Chambre et les Canadiens. Aujourd'hui, nous sommes dans l'opposition et ils sont au pouvoir.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Voilà notre erreur. Nous avons suivi son conseil. Le jour où il a ouvert la bouche pour nous donner ce conseil s'est révélé un jour maudit pour nous. Mais aujourd'hui, je donne au président du Conseil privé le même conseil: une seule chose compte, être honnête envers les Canadiens.

La motion dont nous sommes saisis ne nous donne rien. Si elle est adoptée, le budget supplémentaire de dépenses sera renvoyé aux comités qu'on dupera pendant quelques semaines. Tout le monde s'y amusera et fera l'éloge des ministres. Le ministre s'amusera aussi et dira qu'après tout, il n'occupe ses fonctions que depuis deux mois et qu'il ne peut répondre aux questions des membres des comités. Ensuite, tout ce beau monde reviendra à la Chambre et il n'y aura pas de débat. Si cette motion est adoptée dans sa forme actuelle, il n'y aura pas un seul mot de débat à la Chambre sur le budget supplémentaire de dépenses. On ne va pas dire un mot à la Chambre des crédits provisoires pour 1980-1981 qui doivent permettre au gouvernement d'aller jusqu'à la fin du mois de décembre. On ne nous laissera pas dire un mot à la Chambre des milliards de dollars que ces crédits vont permettre de dépenser jusqu'en décembre. Voilà ce que le président du Conseil privé offre à l'opposition officielle. J'ignore ce que les députés du NDP comptent faire. Nous savons tous qu'ils ne sont pas très fins sur ces questions. Ils changent d'avis comme de chemise.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Crosbie:** Nous savons comment ils se sont comportés. Nous avons vu jusqu'où allait leur honnêteté et combien ils étaient résolus à ce que les droits de la Chambre soient défendus à tout prix, coûte que coûte, lorsque nous étions au pouvoir et qu'ils étaient dans l'opposition, lorsqu'eux, les Libéraux et le Crédit social étaient majoritaires. Nous savons qu'ils voulaient que les choses soient faites en règle. Ils nous a fallu donner, donner, donner, ce que nous étions disposés à faire, parce que nous voulions changer le règlement et améliorer le fonctionnement de la Chambre. Les députés du NPD se font entendre partout dans le pays. Ils luttent pour la démocratie